



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☐

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☐

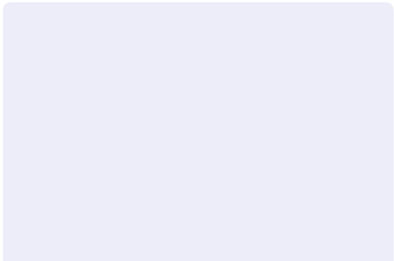
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

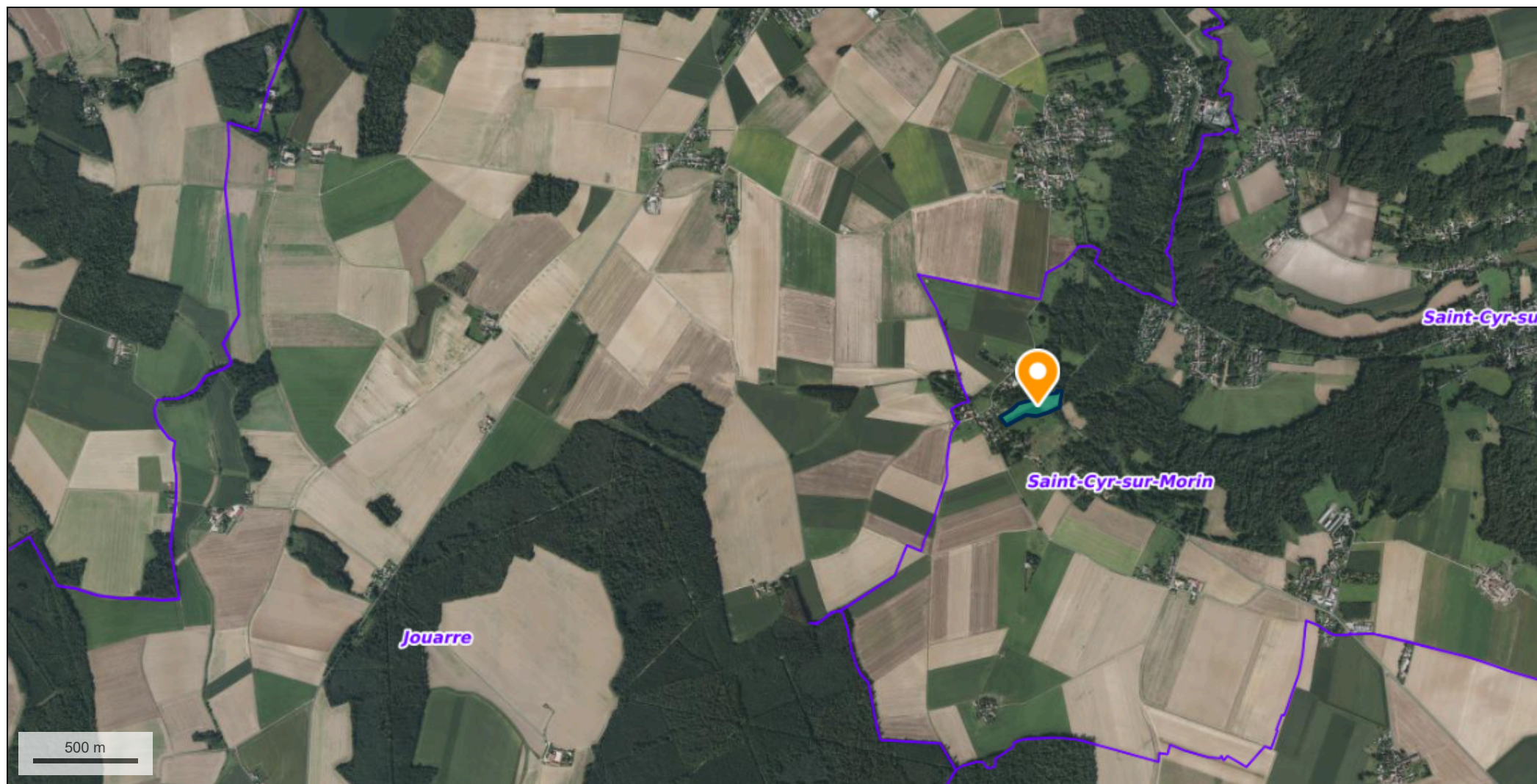


Signature du (des) demandeur(s)

Frederic Van Landeghem

FVL

Plan de situation au 1/25000



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 08' 43" E
Latitude : 48° 54' 14" N

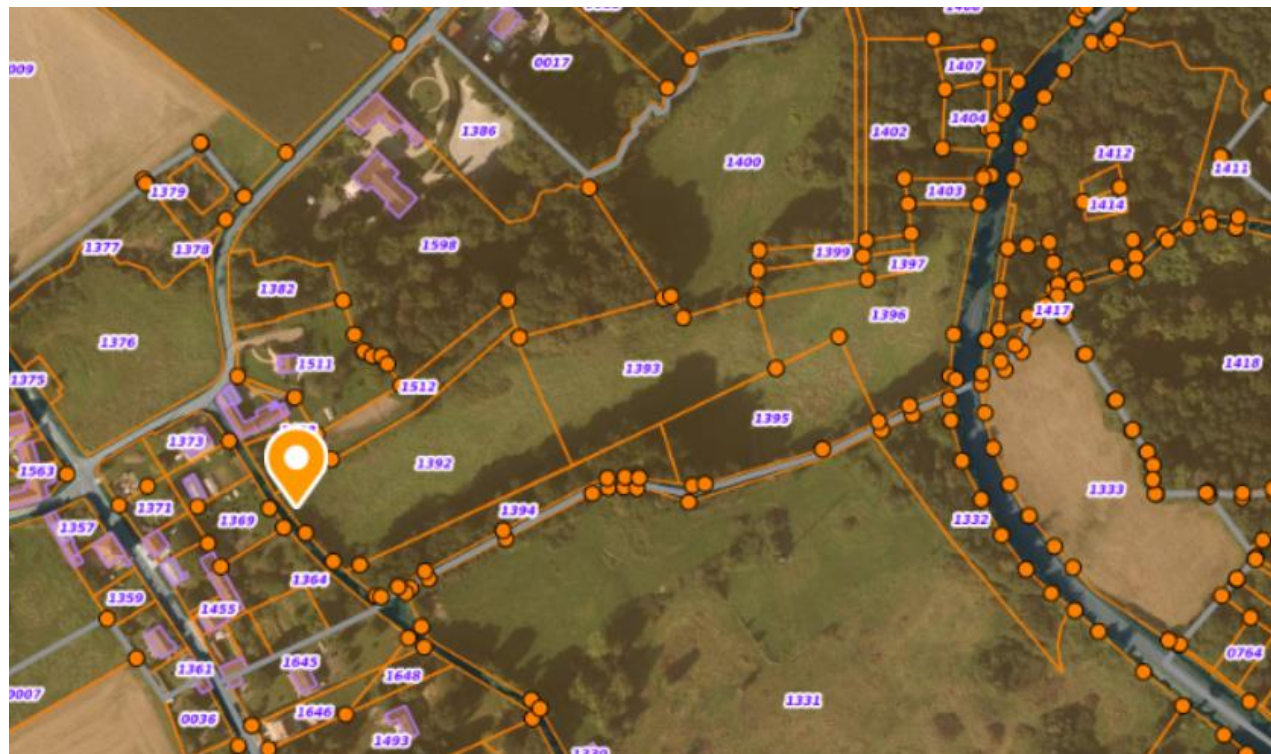
Commune : St Cyr Sur Morin (77750) Parcelles cadastrales : 0G1392 / 0G1393 / 0G1395 / 0G1396 / 0G1397 / 0G1398 / 0G1399



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 08' 45" E
Latitude : 48° 54' 13" N

Commune : St Cyr Sur Morin (77750) Parcelles cadastrales : 0G1392 / 0G1393 / 0G1395 / 0G1396 / 0G1397 / 0G1398 / 0G1399

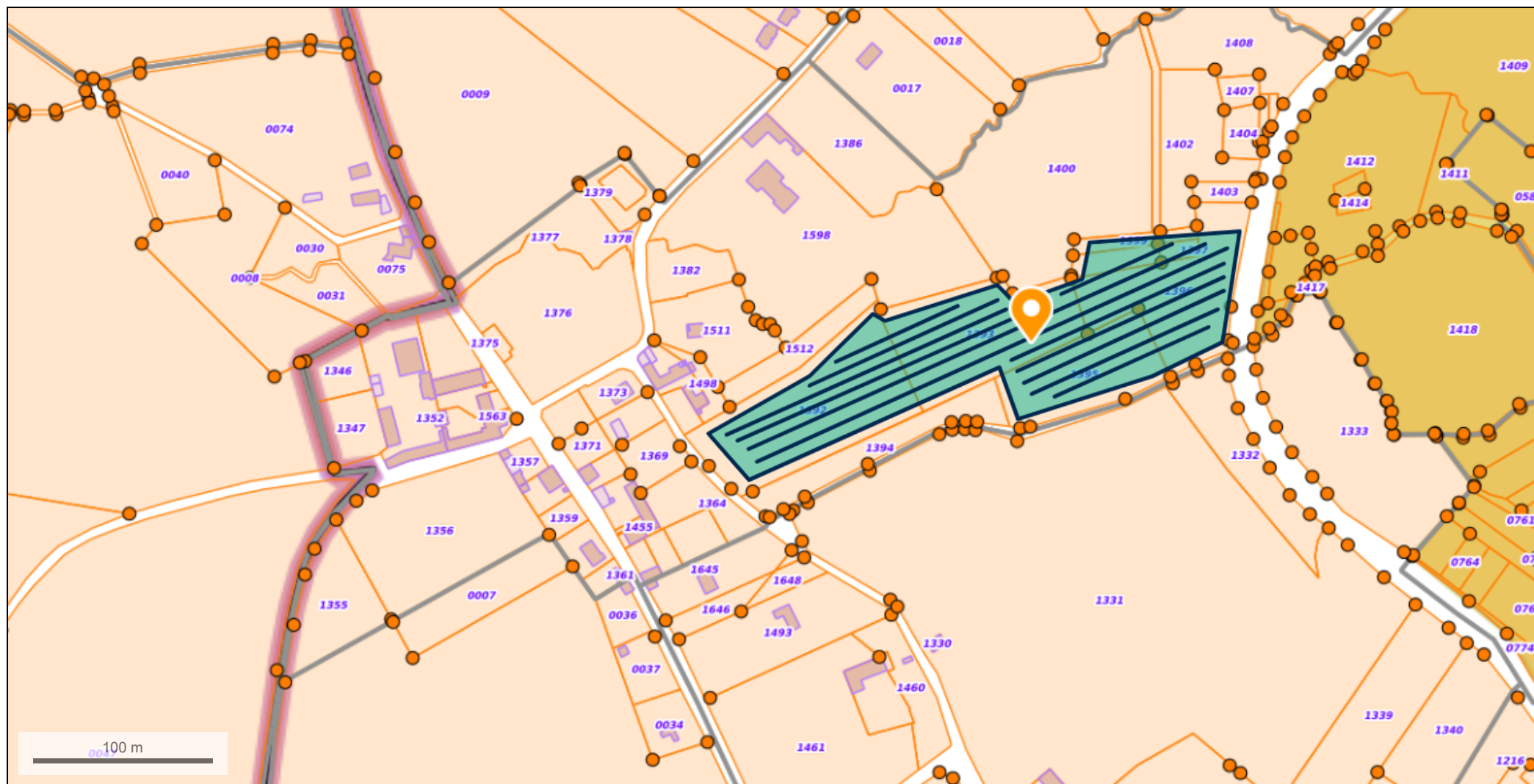


Point de prise de vue photo

OCTOBRE 2024

Parcelles cadastrales : 0G1392 / 0G1393 / 0G1395 / 0G1396 / 0G1397 / 0G1398 / 0G1399

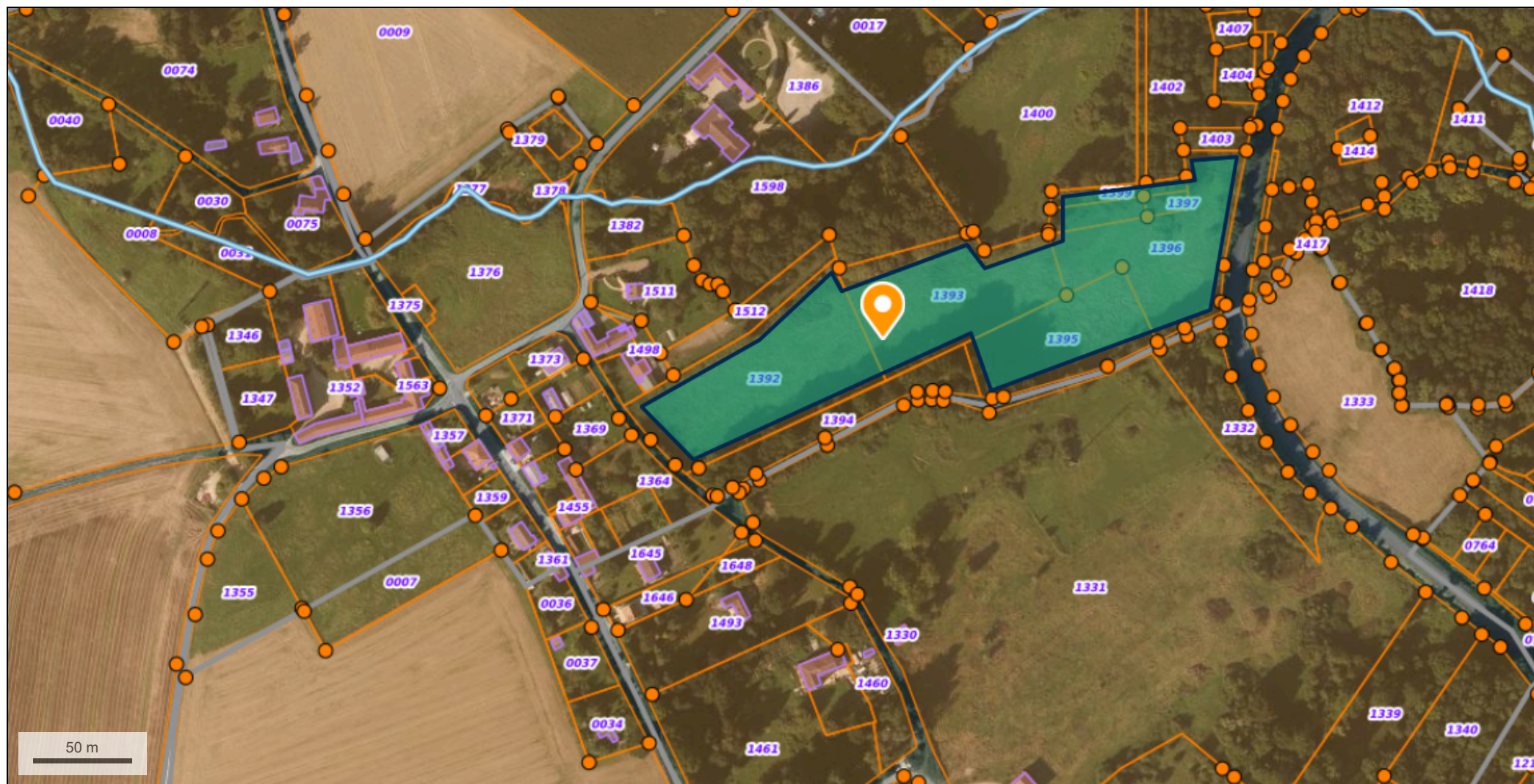
SAINT CYR SUR MORIN 77750



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

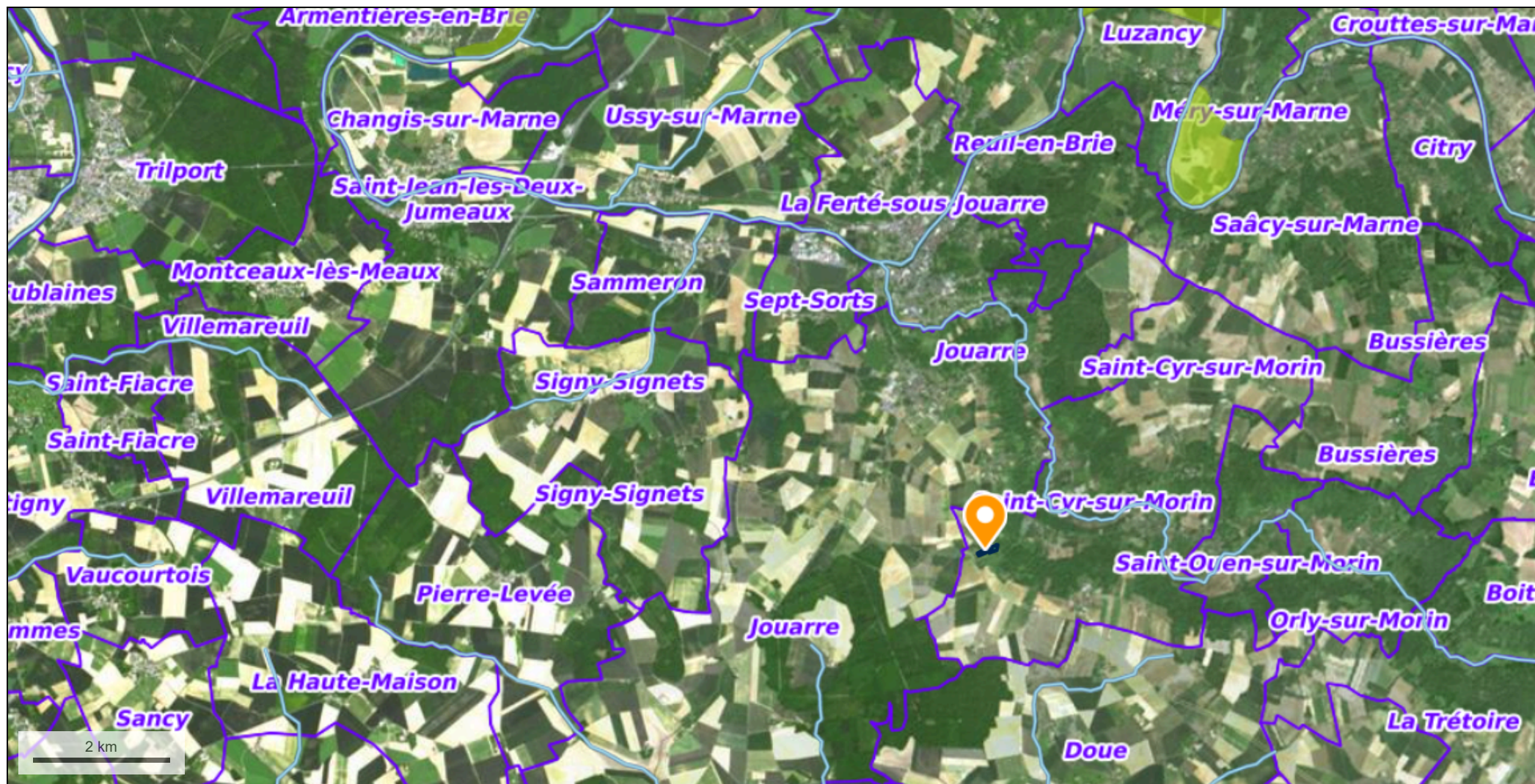
Longitude : 3° 08' 44" E
Latitude : 48° 54' 11" N

Commune : St Cyr Sur Morin (77750) Parcelles cadastrales : OG1392 / OG1393 / OG1395 / OG1396 /OG1397 / OG1398 /OG1399



Parcelles cadastrales : 0G 1392-1393-1395-1396-1397-1398-1399 St cyr sur morin (77750)

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 09' 18" E
Latitude : 48° 55' 32" N

Parcelles cadastrales : 0G 1392-1393-1395-1396-1397-1398-1399 St cyr sur morin (77750)



PAULOWNIA TURBO PRO[®]

P.FORTUNEI X P. TOMENTOSA X P. ELONGATA

Paulownia TURBO PRO[®] P. Fortunei x P. Tomentosa x P. Elongata est un triple hybride produit, sélectionné et amélioré par Paulownia Nature[®].

Les études menées dans les domaines expérimentaux de notre pépinière montrent un développement avancé et une croissance ultra-rapide, dépassant le taux de croissance, presque le double, de ses prédécesseurs. Paulownia TURBO PRO[®] enregistré auprès de l'OCVV sous le numéro d'enregistrement 2020/0003. L'hybride est très résistant aux intempéries, aux maladies, parfaitement adapté à l'Europe centrale et méridionale. Le bois de cet hybride a une excellente qualité qu'il acquiert de Fortunei, une énorme augmentation due aux gènes Elongata, Tomentosa offre une résistance et une tolérance aux températures extrêmes et une immunité aux maladies. Les grandes feuilles, de couleur vert foncé foncé, absorbant la lumière du soleil, fournissant une nutrition incroyable pour le système racinaire, contribuant à une croissance rapide, à une augmentation uniforme et rapide du volume du tronc, créant la forme cylindrique correcte de l'arbre.

Ayant hérité des meilleures qualités de ses prédécesseurs, il en fait un leader parmi tous les hybrides thermophiles. Les meilleurs échantillons obtenus à l'issue de la sélection donnent naissance à un nouvel hybride fabriqué en Espagne, le Paulownia TURBO PRO[®].



BIOMASSE



Cadre de plantation recommandé 2m x 2m ou 2m x 3m



Densité de plantation 2500 arbres par Ha ou 1680 arbres par Ha



Première coupe après 3 ans, coupes ultérieures tous les 1 à 2 ans



PAULOWNIA TURBO PRO[®] TRIPLE HYBRIDE

Paulownia Fortunei x Paulownia Tomentosa x Paulownia Elongata



CROISSANCE ULTRA RAPIDE

Destiné à la production de Bois de qualité, Biomasse, Fixation du dioxyde de carbone CO₂



STÉRILE, NON TRANSGÉNIQUE

Non invasif et non nocif pour la flore locale



RÉSISTANT À LA TEMPÉRATURE

Supporte des températures de -22°C à +52°C



ADAPTATIF

Très stable et résistant aux différents sols et climats



BONNET MOYEN/LARGE

Coupe moyenne / large avec laquelle nous pouvons obtenir une densité de plantation optimale par hectare et une croissance uniforme de toute la plantation



PRODUCTIF

Paulownia TURBO PRO[®] produit 1,2 m³ en 8 ans et jusqu'à 1,5 m³ en 8/10 ans de bois industriel



BOIS CLAIR DE HAUTE QUALITÉ

Le bois TURBO PRO[®] a une légèreté, une solidité et une résistance à la déformation exceptionnelles, ce qui fait sa spécificité

BOIS



Cadre de plantation recommandé 6m x 7m ou 5m x 5m en quinconce « spécial agroforesterie »



Densité de plantation 240 arbres par Ha ou 400 arbres par Ha ou alignement d'arbres



Première coupe après 8 ans, coupes ultérieures tous les 6 ans



Le Paulownia est un arbre d'origine asiatique qui suscite un intérêt croissant en raison de sa croissance rapide, de sa résistance et de ses applications variées.

Cet arbre se distingue par sa capacité à capter d'importantes quantités de dioxyde de carbone et par ses caractéristiques qui le rendent précieux pour l'industrie du bois.

Chez Paulownia nature, nous commercialisons des variétés stériles et non invasive. Nos variétés sont des triples hybrides résistantes aux intempéries, aux maladies et parfaitement adaptées à l'Europe centrale et méridionale.

- **Croissance et caractéristiques**

Le Paulownia est connu pour sa croissance rapide, pouvant atteindre 3 à 5 mètres par an, et sa capacité à se régénérer rapidement après la coupe (jusqu'à 5 fois). Son bois, léger et résistant, est prisé pour diverses applications industrielles.

- Régénère les sols,
- Lutte contre l'érosion : ses racines forment un pivot, jusqu'à 8 mètres de profondeur,
- Résistance aux ravageurs et aux maladies grâce à sa faible teneur en huiles et résines,
- Résistance à des températures allant jusqu'à +45°C et -30 °C (système racinaire).

- **Rôle environnemental**

Cet arbre joue un rôle important dans la réduction des émissions de CO₂. Il peut absorber jusqu'à 10 fois plus de CO₂ et rejette 4 fois plus d'oxygène que d'autres essences comparables. De plus, le Paulownia contribue à la rétention d'eau dans les sols, améliorant ainsi la biodiversité locale.

Arbre mellifère : floraison 1 mois de l'année (production de miel possible, jusqu'à 700 kgs de miel par hectare).

La fleur et la feuille sont comestibles pour le bétail et peuvent servir de matières organiques.

- **Applications économiques**

Le bois de Paulownia est utilisé pour la fabrication de meubles, d'instruments de musique et dans l'industrie aéronautique en raison de sa légèreté et de sa solidité. En outre, sa biomasse est exploitée comme source d'énergie renouvelable.

- **Comment se déroule une plantation ?**

- Etude de faisabilité : détermination de la zone du projet, analyse de sol, vérification des Zones Natura 2000 et des ZNIEFF.
- Travail du sol : uniquement sur la ligne des arbres (travail superficiel du sol pour affiner la terre et favoriser l'enracinement du plant),
- Maintien ou semis de zones enherbées entre les rangées d'arbres (semi de trèfle, ray-grass...),
- Possibilité d'intégrer des essences locales pour favoriser la biodiversité,
- Maintien des haies et arbres présents au sein de la parcelle,
- Protection face aux gibiers possible : manchons et dalles en laine de moutons et chanvre (produits biodégradables) ou en bâche micro et macro perforées biodégradables (type maraîchage).
- Pas d'utilisation de produits phytosanitaires.
- Entretien : itinéraire sylvicole classique : les deux premières années, l'arbre perd ses branchages et feuilles, ce qui fait un apport en matières organiques. Elagage entre la 2^{ème} et 4^{ème} année.
- Récolte entre 8 et 12 ans selon les conditions météorologiques.
- Après la coupe, l'arbre se régénère pour faire un nouveau cycle (jusqu'à 5 cycles possibles).





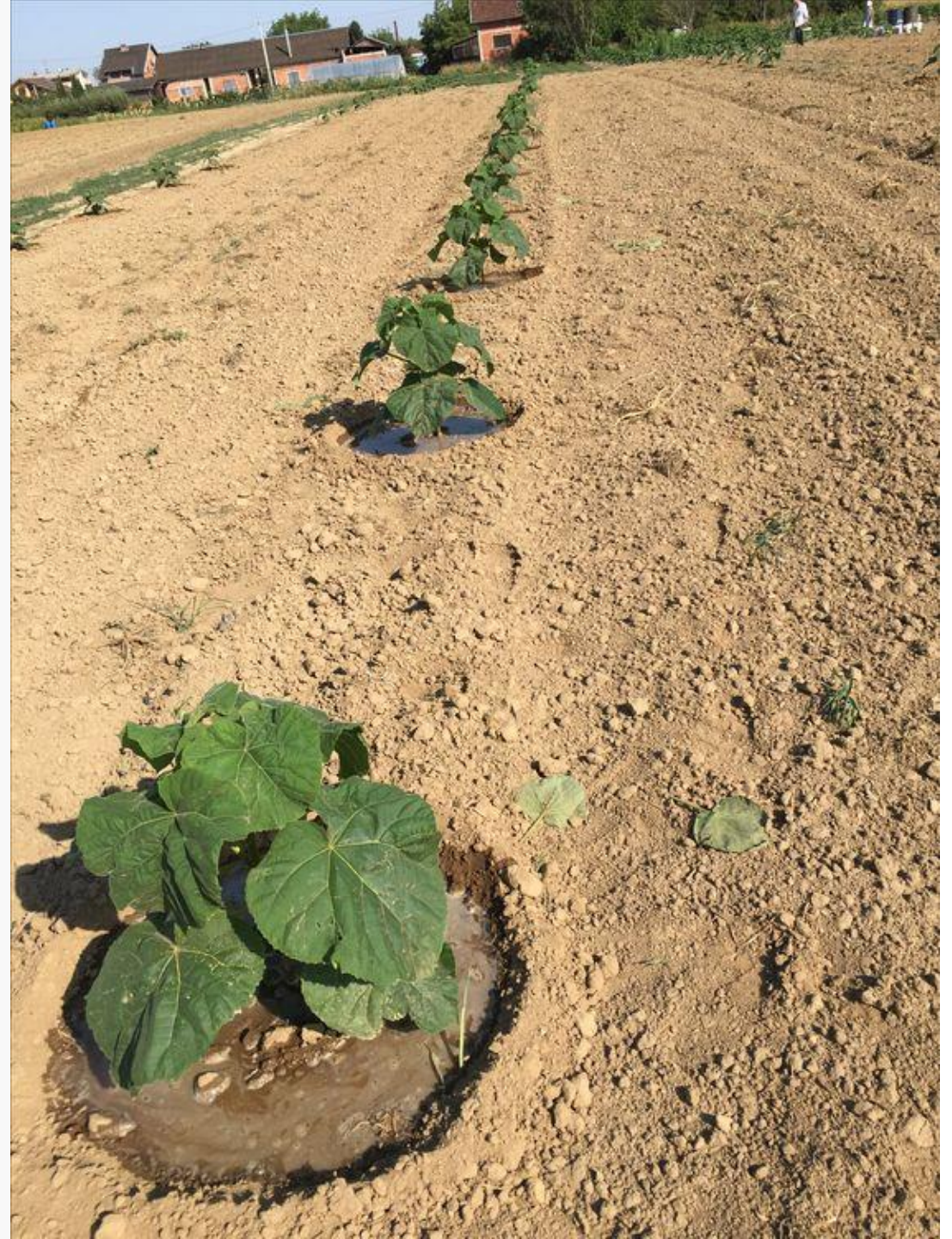
Le Paulownia, *le « super » arbre*





Le Paulownia

Qu'est-ce que c'est?



Son origine

Le Paulownia ou « l'arbre impérial »

- » Arbre feuillu à croissance extrêmement rapide qui appartient à la famille des paulowniacées, c'est l'un des arbres à feuilles caduques. Il a son origine en Asie du Sud-Est
- » Arbre sacré en Chine, qui en est le plus grand producteur, il est symbole de bonne chance
- » 2,5 millions d'hectares de paulownias plantés en Chine



Sa promesse

Le Paulownia est un arbre aux qualités exceptionnelles.

Cet arbre a la croissance la plus rapide du monde. Il peut absorber 10 fois plus de CO₂ que beaucoup d'autres espèces (jusqu'à 55kg de CO₂ par an) et peut produire 4 fois plus d'oxygène qu'un arbre classique.

» Roi de la permaculture: espèce pionnière

- Régénère les sols
- Lutte contre l'érosion: ses racines vont jusqu'à 8 m de profondeur
- Capable de se régénérer seul jusqu'à 7 fois après chaque coupe
- Opportunité incroyable de replanter sans dépenser pour de nouvelles plantations et cultures

» Résistant aux ravageurs et aux maladies grâce à sa faible teneur en huiles et résines

» Adaptabilité aux sols et aux climats

- Résiste à des températures allant jusqu'à +45 et -30°C
- Excellente résistance à la sécheresse





Le Paulownia

Utilisations et caractéristiques



L'utilisation du bois

Un bois polyvalent!

- » Arbre à forte valeur ajoutée
- » Bois de couleur claire dont la principale caractéristique est la légèreté (densité moyenne autour de 270 kg/m^3 contre 750 kg/m^3 pour le chêne par exemple)
- » Absence de nœud, résistant à la flexion et à la torsion
- » Isolant thermique et acoustique
- » Bonne résistance à l'humidité et putréfaction
- » Point d'inflammabilité très élevé (400°C contre 220°C pour les autres arbres): barrière naturelle **anti-feu**
- » Utilisations diverses: meuble, équipements sportifs, instruments de musique...
- » Production de bioéthanol



Les autres utilisations : la fleur et la feuille

- » Floraison en avril/mai
- » Très jolie fleur
- » Comestible pour les animaux
- » Forte demande en parfumerie (arôme de vanille et légèrement d'amande)
- » Utilisation alimentaire: miel de paulownia (semblable au miel d'acacia). Les grandes fleurs attirent les abeilles: environ 700 kg de miel léger parfumé peuvent être produits à partir d'un hectare



- » Nourriture pour le bétail: elle s'apparente à la luzerne puisqu'elle contient environ 20 % de protéines sous forme fraîche et environ 12 % dans le foin
 - Entre 35 et 40 tonnes de fourrage obtenues par hectare et par an
- » Cosmétique: la Chine l'utilise dans la fabrication de médicaments, de crèmes et de parfums
- » Propriétés médicinales reconnues



La croissance du paulownia





Le Paulownia

Une solution agricole durable,
écologique et rentable



Crédit carbone



- » Crédit carbone à négocier sur le marché volontaire
- » Contrat sur 15-20 ans
- » Homologation de la table de calcul en cours d'obtention auprès de l'INRAE
- » Assurance d'un revenu complémentaire chaque année

